

Comité Technique Local du 2 juin 2015

En réponse aux déclarations liminaires, le président (M. NESAS) a rappelé qu'il était bien conscient que de plus en plus d'agents étaient en difficulté. Il souhaite faire remonter de façon plus marquée cette dégradation de la situation auprès de la direction générale. C'est pourquoi, il a annoncé qu'il comptait demander à tous les services de la DDFIP 64 d'établir une liste de l'ensemble des tâches abandonnées par ceux-ci, faute de moyens humains suffisants, suite aux suppressions d'emplois. Plus que des constats généralistes (du style « on n'y arrive plus »), il faut faire remonter des problèmes précis, a-t-il expliqué.

1 - Présentation du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) et du PAP (Programme Annuel de Prévention) - (pour information)

L'assistant de prévention a rappelé qu'un groupe de travail avait retenu 4 principaux risques pour plus de pertinence : risques psychosociaux, risques routiers, risques électriques et conditions matérielles de vie au travail.

Les élus FO-DGFIP 64 ont demandé pourquoi certains services n'étaient plus recensés dans une catégorie de risque et pourquoi le DUERP ne présentait pas un suivi des réalisations. La direction a répondu qu'elle avait supprimé un maximum de lignes du DUERP pour éviter les redondances et que s'agissant des réalisations suite aux actions menées, elles ne pourront être présentées qu'au cours du deuxième semestre 2016, c'est-à-dire lors du bilan du DUERP 2015.

2 - Présentation du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) - (pour information)

La direction a présenté les principaux enseignements du tableau de bord de veille sociale, **constats qui depuis longtemps ont fait l'objet d'alertes par les représentants FO-DGFIP 64**, à savoir : inadéquation entre les emplois et les charges, vacances d'emplois non pourvues par les derniers mouvements de mutation avec des RAN particulièrement déficitaires comme celle d'Orthez. Tous ces éléments concourent à une souffrance accrue des agents, confirmée par des indicateurs de plus en plus inquiétants : augmentation des congés maladie alors même que nous sommes moins nombreux, augmentation du nombre de jours déposés sur les comptes épargne-temps, augmentation du nombre et du volume des heures écrites. **La saturation et la souffrance des agents ne font plus aucun doute : la situation est grave !**

Les élus FO-DGFIP 64 ont souligné que, pour un certain nombre de postes, les témoignages recensés sur les difficultés des conditions de vie au travail n'avaient pas été intégrées dans le TBVS.

L'ensemble des organisations syndicales ont alerté le président sur l'atteinte portée à la solidarité entre agents, dans un contexte toujours plus criant de sous-effectif. Celui-ci a d'ailleurs admis que le signe le plus tangible du malaise est bien la stigmatisation de certains collègues.

M. NESAS a également exprimé à plusieurs reprises son inquiétude à propos des agents en difficulté, et la nécessité de prendre en compte l'ensemble des éléments à savoir les suppressions d'emplois, mais aussi les vacances d'emplois. Il va établir dans les prochains jours un état des lieux pour le département qu'il va faire remonter via le délégué inter-régional.

3 - Bilan de la formation professionnelle 2014 (pour information) et plan départemental de formation 2015 (pour avis et vote)

En matière de formation, les moyens, le bilan quantitatif global et l'analyse de l'activité ont été présentés par la direction à ce CTL, à l'issue de la réunion du collège départemental de formation.

Les élus FO-DGFIP 64 ont signalé que le nombre de jours de formation par agent n'était pas en hausse dans le département entre 2013 et 2014 (contrairement à ce qui est indiqué par la direction dans son rapport de présentation) mais en baisse de 15%, si l'on décompte les formations strictement obligatoires comme la déontologie et les frais de déplacement (FDD). **Ce constat signifie que les agents n'ont plus le temps de se rendre aux formations en raison de leur charge de travail !**

Des questions comme l'inadéquation de certains modules avec l'attente des agents sur le terrain, la non communication sur la formation à l'outil Xémélios pourtant incontournable avec le passage au PESV2, et le calendrier inadéquat des formations de type Hélios tronc commun proposées au printemps au lieu de septembre lors de l'arrivée des nouveaux agents mutés, ont été abordées par les élus FO-DGFIP 64.

L'ensemble des organisations syndicales ont souligné les écueils de la e-formation : absentéisme (> 70%), ressenti négatif des agents, manque de temps dédié, inadéquation avec les besoins. La direction a répondu qu'elle prévoyait de mettre (dans les grands sites du département) des PC dédiés à la e-formation, assurant que cette dernière montera fatalement en puissance.

La question de la formation à l'espagnol via l'IGPDE a été abordée du fait de sa suppression au plan national pour 2015 ; du fait de l'importance de cette formation pour notre département et de la possibilité de s'y inscrire via le DIF (droit individuel à la formation) uniquement si celle-ci est inscrite au plan de formation, la direction va étudier la possibilité de la rattacher au plan départemental.

Le plan local de formation professionnelle 2015 a ensuite été présenté à travers ses 5 volets : management, pilotage et moyens, métiers de la fiscalité, métiers de la gestion publique et préparation aux concours. Celui-ci a été soumis au vote : FO, CFDT, Solidaires : pour / CGT : abstention.

4 - Point budgétaire (pour information)

L'exécution budgétaire 2014 a d'abord été exposée par la direction, décrivant la notification initiale des crédits, puis les différentes révisions budgétaires intervenues en cours d'année, à la hausse comme à la baisse. Le Président a indiqué qu'il n'existait plus vraiment de budget, dans la mesure où un montant de DGF est initialement annoncé puis que des suppressions de crédits interviennent en cours d'année, telle que la contribution à la lutte antiterrorisme : - 47 252 € pour la DDFIP 64 en 2015.

Pour 2015, l'accent est mis sur les dépenses informatiques (acquisition de 300 PC, de 116 écrans, 16 ordinateurs portables et 6 switches).

Les élus FO-DGFIP 64 ont rappelé que plusieurs postes souffraient d'imprimantes vétustes ou H.S. et ont interrogé la direction sur la livraison effective des nouveaux multifonctions RICOH. Celle-ci a indiqué que les sites prioritaires seraient livrés avant fin septembre 2015.

Une réserve de 30 500 € a été attribuée par le délégué interrégional à la DDFIP 64. Celle-ci sera affectée à des travaux de raccordement de chauffage et à l'acquisition complémentaire d'écrans et de PC, de 8 laser-mètres LEICA et d'un GPS pour les géomètres.

En matière de sécurité, une participation du bureau SPIB2-C financera le remplacement d'un enregistreur numérique de la DDFIP de Pau et l'installation d'un système de télésurveillance dans 3 Trésoreries.

Les pistes d'économies envisagées sont :

- La baisse des loyers via la résiliation de baux pour des locaux inoccupés,
- Une poursuite des efforts d'affranchissement en matière de tarif industriel,
- L'arrêt des abonnements jugés non prioritaires (ex : Les échos)
- L'optimisation du parc de véhicules de service et l'utilisation de la visioconférence pour réduire les déplacements,
- La mutualisation des imprimantes multi-fonctions,
- L'économie sur les frais de réseau suite au basculement au Réseau Interministériel d'Etat (RIE),
- L'économie sur le nouveau marché de nettoyage passé avec l'UGAP.

5 - Questions diverses :

Logements de fonction des comptables :

Une note de service de la DGFIP du 23 mars 2015 rappelle que, en application du décret n°2012-752 du 09/05/2012, il doit être mis fin aux concessions de logement pour utilité de service (US) au plus tard le 1er septembre 2015. Dans le département, quel sera le sort des comptables occupant actuellement un logement de fonction au vu de cette échéance ?

La direction locale a répondu que les consignes de la direction générale étaient de garantir un maintien des logements occupés par les comptables en poste, car ils relèvent de la nécessité absolue de service (NAS). Qu'en outre, la DDFIP 64 souhaitait maintenir les logements de certaines trésoreries rurales ou de montagne afin de préserver une attractivité de ces postes où peu de comptables souhaitent aller.

Places de Parking – Trésorerie d'Anglet :

Dans le cadre de la réinstallation de la Trésorerie d'Anglet-Adour-Océan sur le site de l'aéroport, et suite au refus de la direction générale d'assumer le coût des places de parking, les élus FO-DGFIP 64 ont demandé que cette dépense ne reste pas à la charge des agents et soit donc financée par le budget de fonctionnement départemental. En effet, dans le cas contraire, cela créerait une situation injuste et inégalitaire entre les agents du département.

Le président s'engage à faire une proposition sur ce sujet.

Vos représentants FO-DGFIP 64 à ce CTL :

Christine GABARRUS (Trésorerie Hasparren) / Hervé LARROQUERE (Trésorerie Bayonne CH) / Bernadette LAYRIS-VERGES (Accueil Pau-Orléans) / Isabelle SORIANO (Trésorerie Anglet-Adour-Océan) / Johanna JOUVE (Trésorerie Bedous) / Jean-Philippe ALTHAPÉ (DDFIP PAU -Expert)/ Myriam CANNONE (Paierie départementale PAU- Experte)